

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de logements multiples sans criminalité ou pour vous inscrire au prochain atelier sur les logements multiples sans criminalité au Canada atlantique, veuillez communiquer avec :

Le Comité de coordination atlantique sur la prévention du crime et la sécurité communautaire (CCA)

Site Web : www.acc-cca.org
Courriel : cfmhatlantic@gmail.com

Un chef de file pour les résidents du Canada atlantique afin de bâtir des communautés plus sécuritaires.



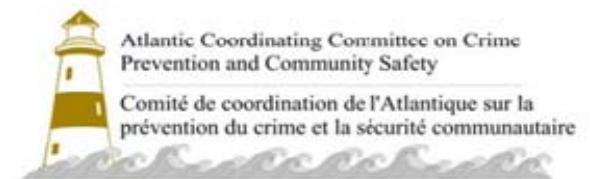
Est-ce que vous... ?

1. Êtes un propriétaire ou un gérant d'édifice à appartements ?
2. Êtes préoccupé par la criminalité, la nuisance publique ou le comportement destructif de certains de vos locataires ?
3. Perdez de l'argent en raison de dommages matériels ou la négligence de locataires difficiles ?
4. Vous demandez comment traiter avec les locataires difficiles et /ou leurs invités ?
5. Voulez passer moins de temps à la gestion de crise ?
6. Désirez des locataires satisfaits et stables qui renouvellent leur contrat à long terme ?
7. Désirez un environnement communautaire sécuritaire et calme pour vous et vos résidents ?

Si vous avez répondu oui à certaines questions ou toutes ces questions, le Programme de logements multiples sans criminalité s'adresse à vous !



Programme
de logements
multiples
sans criminalité



www.acc-cca.org

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE LOGEMENTS MULTIPLES SANS CRIMINALITÉ (LMSC) ?

Le Programme de logements multiples sans criminalité est un programme direct et axé sur la recherche de solutions. Il s'agit d'une initiative de prévention du crime conçue particulièrement pour aider les propriétaires et les gérants d'édifice à appartements, les résidents, la police et autres agences à travailler de concert dans le but d'empêcher les activités illégales et de nuisance dans les propriétés de location. Il comprend trois phases uniques pour assurer le succès de la prévention du crime. C'est un programme à la fois convivial pour les résidents et efficace pour réduire la criminalité dans les communautés de logements multiples.

BUTS DU PROGRAMME

- Créer des communautés de logements multiples plus sécuritaires
- Faciliter la coopération entre les propriétaires et les gérants d'édifice à appartements, les résidents et la police pour minimiser la criminalité
 - Aider les propriétaires et les gérants d'édifice à appartements à sélectionner les résidents potentiels de façon plus efficace
 - Montrer aux résidents des techniques de prévention du crime pour favoriser des foyers sécuritaires
 - Faciliter une meilleure compréhension et une meilleure utilisation de la loi relative à la location à usage d'habitation par les propriétaires et les gérants d'édifice à appartement
 - Réduire le nombre d'incidents criminels et de nuisance dans les communautés de logements multiples

BÉNÉFICES DU PROGRAMME LMSC

Pour les propriétaires et les gérants :

- Une demande accrue de logements par des résidents recherchés
- Une base de résidents satisfaits et stables
- Une diminution des coûts d'entretien et de réparation
- Une augmentation de la valeur des propriétés
- Des voisins satisfaits
- Une sécurité accrue pour les propriétaires, les gérants et les résidents
- Plus de temps consacré à la gestion de routine au lieu de la gestion de crise

Pour les résidents :

- Un foyer plus sécuritaire et plus agréable
- Un sens accru d'appartenance
- Des propriétaires et des gérants réceptifs et consciencieux
- Un environnement communautaire où les voisins s'impliquent
- La stabilité d'une résidence à long terme

Pour la police :

- Des relations et une coopération améliorées entre la police et les communautés de logements multiples
- Une diminution des interventions relatives à la criminalité et à la nuisance dans les communautés de logements



3 ÉTAPES DU SUCCÈS

Phase 1 : Formation en gestion

Pendant un atelier d'une durée de huit heures, les gérants apprennent comment gérer de façon efficace leurs propriétés et comment utiliser la loi pour arrêter la propagation d'activités illégales et de nuisance dans les immeubles à usage locatif.

Phase 2 : Évaluation de la sécurité de la propriété

La police procède à une évaluation de l'édifice à appartements et de la propriété et effectue des recommandations pour en améliorer la sécurité. Les appartements doivent rencontrer les normes minimales de sécurité du programme LMSC pour obtenir une certification.

Phase 3 : Formation des résidents :

Lors d'une activité sociale sur la sécurité, les résidents reçoivent une formation annuelle sur les techniques de prévention du crime et apprennent à travailler avec les propriétaires, les gérants, la police et les autres résidents pour obtenir des communautés de logements multiples plus sécuritaires.

La complétion de ces trois étapes permet à la communauté de logements multiples d'obtenir une certification du Programme de logements multiples sans criminalité. La propriété obtient alors la permission d'afficher le signe du programme LMSC et d'utiliser le logo LMSC pour l'annonce de logements disponibles. Une révision régulière et une certification annuelle font en sorte que la communauté à logements multiples continue de répondre aux exigences du programme.